



COMMUNIQUÉ



## Une naissance, un arbre : une opération renouvelée en 2024 !

Pour la cinquième année consécutive, le Département de la Dordogne offre à tous les jeunes parents un arbre, source de biodiversité et symbole de l'avenir, qui deviendra fleurs, fruits, milieu naturel, énergie ou matériau pour les futures générations.

*Publié le 19 janvier 2024*

Toutes les familles habitant le département de la Dordogne ayant accueilli un nouveau-né en 2023 sont invitées à choisir entre une essence forestière, un arbre fruitier ou mellifère et pourront le récupérer sur un des dix lieux départementaux de retrait, à Coulounieix-Chamiers, Sarlat-la-Canéda, Lalinde, Bergerac, Terrasson-Lavilledieu, Montpon-Ménéstérol, Ribérac, Nontron, Excideuil ou Saint-Cyprien.



Pour accéder au formulaire d'inscription : <https://url-r.fr/XRMAy> (<https://url-r.fr/XRMAy>)

Cette action est éligible seulement pour les enfants nés entre le 1er janvier et 31 décembre 2023 (une demande par enfant).

ATTENTION date limite pour répondre à ce questionnaire: le 17 février 2024.